

# MOISSAC Mag

Le magazine d'information trimestriel #3 - Automne 2009

## dans les réseaux européens

- **Hommage à Henri Ena** p. 6-7
- **Terre de Champions** p. 16-17
- **Moissac, fille de Cluny** p. 18-19

Moissac rend hommage  
au plus passionné de ses enfants



Hensi Eua

p. 6 et 7

# Sommaire

## 4 > LA VIE EN IMAGES

## 6-7 > HOMMAGE

- Henri Ena

## 8-9 > JEUNESSE - LOISIRS

- Education
- 3 questions à Estelle Hemmami

## 10-11 > SANTÉ

- Les bonnes nouvelles de l'hôpital

## 12-13 > URBANISME

- Organisation du territoire
- Première pierre à Malengane

## 14 > ECONOMIE

- Rencontre avec les artisans

## 15 > ENVIRONNEMENT

- Réflexion sur le covoiturage

## 16-17 > SPORTS

- Moissac, terre de champions

## 18-19 > CULTURE

- Moissac, fille de Cluny
- Agenda culturel

## 20 > TOURISME

- Opération de séduction

## 21 > VIE SOCIALE

- Formation au C.C.A.S.

## 22 > L'EXPRESSION DES ÉLUS

- Majorité / opposition



# Edito

**Jean-Paul NUNZI**  
Maire de Moissac

Je n'ai pas pris position sur la réforme des institutions, ni de la taxe professionnelle, parce que j'ai sur la question une réflexion un peu en marge du débat actuel.

Sur la T.P., il est vrai qu'il faut alléger les charges des entreprises qui travaillent à l'exportation car elles se heurtent dans un marché mondialisé à des entreprises dont les coûts : main d'œuvre et impôts, sont souvent plus faibles. Par contre, les secteurs qui ne sont pas soumis à ces concurrences (comme d'ailleurs les bénéficiaires des premières), doivent contribuer à l'effort fiscal national sous une autre forme.

La T.P. actuelle génère pour les collectivités locales (communes, départements, régions) une ressource très inégalitaire inacceptable. Des collectivités ont la chance d'avoir des entreprises implantées sur leur zone, souvent grâce à des situations géographiques favorables, d'autres n'en ont que très peu. Partant de là, les recettes sont très différentes et cela génère des inégalités dans les services rendus à nos concitoyens. De même, il est normal de moderniser nos institutions ; réexaminer les collectivités locales, leur mode d'élection, leurs prérogatives... etc, de manière à permettre à nos concitoyens de savoir qui fait quoi, qui est responsable de tel ou tel service... La réforme est donc nécessaire.

Quel en sera le contenu ? C'est toute la question !

Pour ce qui concerne Moissac, je l'ai déjà dit à de multiples occasions, la faiblesse de nos ressources pourrait hypothéquer notre avenir.

Pour 2010, des projets sont en cours mais leur réalisation dépendra du soutien qui nous sera apporté par le conseil général et le conseil régional :

- La Maison des Associations, maison de la solidarité pour laquelle nous avons sollicité le soutien à hauteur de 20% de chacune des deux collectivités.
- Le contrat Grand Site, pas encore signé par nos partenaires.

Les investissements prévus sur 5 ans qui devraient permettre le doublement ou le triplement du nombre de visiteurs reposent sur le soutien des collectivités.

Moissac est une ville porteuse de développement dans l'arboriculture, le tourisme, et par là même, porteuse d'activités pour la population de Moissac, mais aussi pour le Tarn-et-Garonne. Si nos partenaires mesurent les enjeux importants et la modeste situation financière de la ville, les soutiens devront être conséquents et permettre un essor dont l'ensemble bénéficiera. Encore faudra-t-il que les moyens globaux des collectivités, même s'ils sont répartis différemment, ne soient pas trop réduits. Cela ne semble pas être la perspective du Gouvernement.

Toutes ces réflexions sont guidées par le souci que j'ai de la défense des intérêts de Moissac et des Moissagais.

## MOISSAC Mag'

#3 - Automne 2009

Directeur de la Publication : Jean-Paul Nunzi  
Délégué à la communication : Gérard Vallès  
Rédaction : Marie-Paule Redon  
Photos : MP. Redon  
Ph. Marchesi  
Pré-presse : Christophe Beau  
Edition : Imprimerie Mothes  
Dépôt légal : n°119  
Tirage : 5800 exemplaires

# la vie en images

## Astorga

### Rue de l'amitié



Ils avaient amené leurs bandas, leurs géants de carton pâte pour des retrouvailles amicales... Le maire et les amis de la ville espagnole jumelée avec Moissac ont eu la joie d'inaugurer une rue de Moissac (passant le long de la crèche Les Grapillous) et d'animer la fête des Fruits.

## Fête des fruits

### La plus belle malgré la pluie



Malgré le mauvais temps, la Fête des Fruits 2009 a réussi à attirer un nombreux public. André Daguin, dans ses interventions et ses ateliers de cuisine a régaler tout le monde. Sous les divers chapiteaux, il y avait à goûter, à déguster, à acheter... Les producteurs référencés Sites remarquables du goût sont repartis satisfaits, le public ayant plébiscité leurs produits. Les Moissagais sont gourmands... on le savait, en voilà une belle preuve !

## Fête du chocolat



Le Hall de Paris était encore bondé pour cette fête. Le concours de gâteaux, parrainé par la Banque Populaire Occitane a récompensé petits et grands. Comme chaque année, la qualité était au rendez-vous. Le directeur du musée de l'affiche de Toulouse était présent, avec une affiche originale de Firmin Bouisset dont une exposition des œuvres se prépare. La «petite fille Meunier» figure emblématique du salon du Chocolat a trouvé de nouveaux parrains, une association étant créée autour de l'œuvre de cet artiste affichiste natif de Moissac. Nous en reparlerons.

## La culture fait son marché



Les associations culturelles de la ville se sont présentées au public sous le hall de Paris. Le même soir était dévoilée la saison culturelle.

Une soirée agréable durant laquelle le public a pu se renseigner, découvrir et choisir le cercle qu'il pourra rejoindre. Sur le marché de Moissac et sous le hall de Paris, l'association Faites de la Musique a fait chanter, manière de mettre en chœur des voix nouvelles sur des airs connus ... Belle initiative !

## Henri Ena

### Par les chemins de la mémoire

**Henri Ena** nous a quittés. Professeur d'espagnol aux collèges et lycées de Moissac durant près de 30 ans, il était aussi le chantre de notre ville dont il a porté les couleurs et les hommes, petits et grands, connus ou méconnus. Ses élèves l'adoraient, ses nombreux amis partageaient avec lui le pain de ses connaissances et de ses passions.

Ses obsèques ont eu lieu à l'abbatiale Saint-Pierre, au milieu d'une foule émue à l'écoute des différents messages délivrés par les membres de sa famille et ses amis.

Les chants de l'ancienne chorale du «Griffoul» à laquelle il participait ont ponctué la cérémonie clôturée par l'hymne occitan de la ville, «La Moissagaise» qui, une dernière fois, a fait entendre sa voix sous les voûtes majestueuses de l'abbatiale.

Un hommage marqué par le discours de Jean-Paul Nunzi, maire de Moissac dont voici quelques extraits.

« Quand un être humain termine sa vie, il ne lui reste que ce qu'il a donné »

Henri Ena

#### Hommage du maire de Moissac, Jean-Paul Nunzi, lors des obsèques d'Henri Ena (extrait)

*«Moissac est en deuil aujourd'hui. Nos drapeaux sont en berne. A cette heure, tous les instituteurs et professeurs de Moissac sont en train de lire à leurs élèves un texte pour leur faire connaître et apprécier l'homme et l'œuvre.*

*Henri ENA, mon ami, notre ami, l'ami de Moissac, celui qui a tant fait, tant donné, nous a quittés. Le conseil municipal et la population s'associent à moi pour assurer Suzy et sa famille de toute notre affection dans cette épreuve.*

*Merci Henri pour tout ce que tu as donné à ceux qui ont eu la chance de te côtoyer, que tu as aimé, qui t'ont aimé à travers ta générosité, ta sensibilité, ta joie de vivre, ta créativité, ta fantaisie, ta solidarité envers les autres, ton sens du partage.*

*Merci pour ce patrimoine que tu lègues à la ville de Moissac. Les Moissagais te doivent aujourd'hui de leur avoir fait connaître et aimer leur ville.*

*Merci Henri, nous ne t'oublierons pas. Ce que tu as fait marquera notre ville à tout jamais. Tu peux reposer en paix.»*



- Il a participé à plusieurs expositions du musée de la ville en apportant la qualité de ses photographies.
- En 1979 : « Moissac témoin d'un autre temps » regroupe la reproduction commentée d'une centaine de cartes postales anciennes.
- En 1980 : évocation avec l'édition de photos et de documents anciens des inondations de 1930 « le Tarn, torrent de ruine et de mort ».
- En 1998 : « Moissac aux deux bouts du XXIème siècle ».
- Mais sa publication majeure (échelonnée de 1989 à 1994) : « Scènes et personnages de la vie moissagaise », 24 fascicules qui rassemblent à peu près toute son énorme documentation.
- Il va s'investir totalement dans la recherche sur la vie et l'œuvre de Firmin Bouisset.
- L'aventurier François Raynal, naufragé sur les Iles Aukland, va passionner Henri qui va faire rééditer son livre.
- Il a fait connaître deux occitanistes : Pierre et Louis Gardes.



## Témoignages

**Le professeur Ena ne se bornait pas à enseigner l'espagnol. Il était avant tout un éducateur. Il avait un contact exceptionnel avec ses élèves et était soucieux d'assurer leur épanouissement (voyages, clubs, photos, films).**

### Ils se souviennent de lui

**Mme Bordes**, à l'époque conseillère pédagogique au lycée, faisant office de censeur.

«Il avait démarré dans les années 50 sa vie professionnelle par des remplacements de maître auxiliaire à Castelsarrasin. Après son certificat d'espagnol il avait été nommé professeur à Saint-Céré où il est resté un an. Dès 1960 il était au lycée de Moissac, jusqu'en 1986, (année de sa retraite) il était professeur certifié d'espagnol mais ne s'est pas contenté de cela. Il a mis en place beaucoup de choses qui lui tenaient à cœur :

- politique de voyages scolaires en Espagne dès 1969, suivi par ses collègues,
- création d'un club de photos et de films : sa pédagogie, très active, reposait beaucoup sur les films et l'interactif,
- club de théâtre, au collège, (aimait particulièrement s'occuper des jeunes élèves qui l'adoraient).

«Il était aussi très apprécié de l'administration, affirme Mme Bordes.

Il créait une véritable empathie et se penchait toujours sur les problèmes des autres.

«Des professeurs comme lui, il n'y en a pas beaucoup. Il ne se mettait jamais en avant.

Son seul souci était la mise en valeur de Moissac».

### Jean Coladon, artiste peintre

«Il lui tenait à cœur de faire connaître Firmin Bouisset aux Moissagais»

Jean Coladon avait collaboré avec lui dès son arrivée à Moissac il y a 14 ans.

«Nous avons fait beaucoup de choses ensemble. Nous avons réalisé le mur peint du jardin Firmin Bouisset en 2000. Il voulait rendre hommage au dessinateur moissagais et depuis, on peut voir cette peinture depuis la place des Récollets. Elle a été endommagée par le salpêtre, mais il faut le savoir, Henri figurait sur celle-ci, sur l'échafaudage aux côtés de M. Bouvard...

C'est sur son initiative que nous l'avons réalisée, avec des aides de fonds européens et la mairie, un peintre muraliste m'avait assisté dans sa réalisation. Il faut savoir qu'Henri avait le vertige et ne pouvait pas monter sur les échafaudages...», ceci pour l'anecdote...

Lorsque j'avais commencé à peindre Moissac, c'est lui qui avait insisté pour qu'une édition soit réalisée, je lui ai demandé d'écrire les textes du livre sur Moissac, «de la Pierre à l'aquarelle» ...



Lors d'un voyage à Astorga, la grande famille de ses amis autour d'Henri Ena. "Tous les voyages étaient toujours des moments d'histoire fabuleuses"...



Il y a eu aussi l'aventure de Jaffard, ce personnage extraordinaire, sorte de Robin des Bois moissagais, on pense aussi au naufrage François-Edouard Raynal dont il a fait rééditer l'histoire. Avec Pierre Golard, Roland Boureux, ses amis et Jean et Claudine Passana ils ont monté la pièce de Jaffard qui a été jouée plusieurs fois...

L'orgue de Barbarie y tient une grande place... Henri et son épouse étaient passionnés par cet instrument ; à sa retraite, ils se sont promenés dans toute la France avec l'orgue de Suzie et ont chanté un peu partout les vieilles chansons françaises et espagnoles.

Ils avaient aussi participé au spectacle «Au fil de l'eau» de Valence d'Agen avec leur instrument et programmé lors des samedis du Parvis à Moissac un festival d'orgues de Barbarie.

Henri était aussi ténor à la chorale «Lou Griffoul»...

### Pierre Gaulard, infographiste

«Astorga, une histoire d'amitié»

« J'ai rencontré Henri en 1971 au photo club, à l'occasion du vernissage de l'exposition internationale d'art photographique qu'il avait organisée à Moissac et à Boudou avec Jean Dieuzaide.

Avec les élèves du lycée il avait réalisé un film « quand passent les hérons»... lors d'un projet pédagogique qui a duré 6 mois.

Il avait toujours rêvé d'un jumelage avec une ville espagnole. Moissac et Astorga, suivant les études réalisées, possédaient le même profil... Henri étaient heureux, il s'est démené pour mener à bien ce projet.

Son mérite a été de placer ce jumelage sur des relations humaines et non sur des relations économiques, ce qui a fait la force de nos relations, il y a douze ans de cela...

Au fil des ans, cette histoire d'amitié s'est renforcée entre certains Astorgans et Moissagais, comme on a pu le voir il y a quinze jours, pour la Fête des Fruits.

Henri était un animateur extraordinaire, tous les voyages en bus que nous avons fait pour aller à Astorga, qui duraient 10 h étaient toujours le moment d'histoires fabuleuses, nous avons là un véritable érudit comme on n'en fait plus,.. et un enseignant comme on n'en fait plus».

## L'inquiétude monte concernant la suppression des R.E.P. (réseaux d'éducation prioritaire)

Nous avons évoqué dans la « Page » distribuée en septembre l'inquiétude qui planait concernant la modification du dispositif R.E.P. (réseau d'éducation prioritaire). Pour la rentrée 2010, c'est confirmé : de nouvelles propositions ministérielles risquent de remettre en cause la classification des établissements prioritaires, à savoir pour Moissac, tous les établissements de la ville (collège et écoles primaires). Ceci pourrait se traduire dans l'avenir par la suppression de postes d'enseignants, le quota d'élèves affecté à chaque classe étant susceptible d'être relevé dans le nouveau dispositif.

Ne pouvant admettre cet état de fait, le maire et les élus à l'Education ont fait part, dans un courrier adressé à l'Inspection Académique, de leur demande de maintien, voire de renforcement du dispositif, compte-tenu du caractère économique et social de la ville.

Rappelons qu'un réseau d'éducation prioritaire permet d'avoir un effectif réduit par classe ; il permet également de bénéficier d'un accompagnement éducatif. La qualité de l'enseignement dispensé y gagne largement, davantage de temps étant consacré à l'élève.

Si ce dispositif change et passe de 26 à 24h, les apprentissages se feront plus lentement. Il est nécessaire que Moissac conserve ces réseaux qui, depuis plusieurs années, avaient permis d'aider efficacement les familles.

## Lycée de Valence d'Agen Rencontre avec le recteur et Martin Malvy

Le 25 juin dernier, le conseil municipal avait voté un vœu proposé par la Majorité concernant l'avenir du lycée de Moissac après l'annonce d'un projet de création, au lycée de Valence d'Agen, de sections d'enseignement général. Suite à ce vœu, une rencontre a eu lieu entre le recteur d'Académie, le président du conseil régional et le maire et une délégation d'élus, de professeurs et de parents d'élèves de Moissac.

Lors de cette rencontre, tant le recteur que Martin Malvy ont assuré qu'en aucun cas le lycée de Valence d'Agen ne deviendrait un lycée d'enseignement général et resterait bien un pôle technologique, qui est sa vocation initiale.

## Les REFI auront lieu à Moissac



Les Rencontres Emploi Formation Insertion, grand carrefour annuel de la jeunesse auront lieu les 9, 10 et 11 février à Moissac (Confluences). Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Gérard Choukoud, conseiller municipal, tél. 06 61 86 10 80.

## Un nouvel espace public de jeux à Montebello

Un nouvel espace de jeux est à la disposition des enfants du quartier Montebello depuis peu : l'ancien boulo-drome de « La Boule d'Or ». Après quelques travaux de réaménagement, (transformation en terrain de football et de basket), il accueille à présent les enfants de l'école primaire et du centre de loisirs. Hors temps scolaire, tous les enfants de la ville peuvent bénéficier de ces structures.

## Un espace ludique au cœur de la ville



Une belle structure de jeux a été installée par la mairie îlot Sainte-Catherine, (accès par la place des Récollets ou la rue de la Liberté). C'est le troisième module ludique qui a été installé depuis deux ans : au Parc du Petit Bois et promenade Sancert, ils ont été investis dès leur implantation et sont très appréciés des familles...

Cette installation a complètement transformé cet espace vert situé en plein cœur de Moissac ; des arbres seront plantés bientôt pour apporter un peu d'ombre à cet espace.

## Inscriptions au centre de loisirs

L'accueil des enfants durant les vacances scolaires (Toussaint du 26 octobre au 2 novembre) est prévu à partir de 7h45 jusqu'à 18h15. De nombreuses activités (balades, sorties, ateliers, jeux, randonnées) ont été programmées durant cette semaine.

Renseignements : Marianne, directrice pour le centre primaire (6-12 ans) 06 86 49 29 36 ; Karine directrice centre maternel (3-6 ans) 06 86 49 29 35.

## 3 questions à



• **La deuxième édition de Moissac Plage a-t-elle confirmé le succès de la première ?**

*Oui. Pour nombre d'entre ceux qui ont passé quelques heures à l'ombre des platanes de la promenade du chemin de Rhode, Moissac Plage a été apprécié...*

*Pour les organisateurs et l'équipe d'encadrement aussi. Le bilan de cette deuxième édition est très positif même s'il amène des réajustements dans les propositions qui seront faites l'année prochaine.*



*Ce lieu de rencontre intergénérationnel voulu par la municipalité a rempli sa mission : 180 personnes, en moyenne, l'ont fréquenté tous les jours, avec un afflux plus important durant les week-ends.*

*49 baptêmes de plongée ont été assurés, les activités proposées par le centre social du Sarlac ont plu, tout comme les « apéros-culturels » du vendredi soir.*

*Le point d'accueil central, renforcé par les jeunes de l'office de tourisme, était un espace convivial où l'on pouvait déguster des jus de fruits produits localement ; il a été très apprécié.*

*L'aire de pique-nique est devenue un lieu prisé pour les personnes travaillant en ville et les vacanciers. Nous étudierons donc l'implantation de tables supplémentaires.*

*Du côté des activités nautiques, l'aviron et le ski nautique n'ont pas fonctionné aussi bien que les autres années (pour des raisons d'encadrement), nous le regrettons. Par contre, Rand'eau a été très sollicité pour des locations de bateaux et pédalos.*

*La réussite de l'opération Moissac plage tient à la qualité de l'animation (je tiens à remercier tous les protagonistes) et au sentiment de sécurité qui y règne depuis le début.*



*La municipalité étudiera en détail le bilan qui a été réalisé pour faire en sorte que les futures propositions correspondent véritablement à l'attente de la population... nous n'en sommes pas loin !*

• **La jeunesse se retrouve fin octobre pour le festival de la Citoyenneté. Quel est le fond de cette rencontre ?**

*La 9ème édition du festival de la Citoyenneté a eu lieu le 25 octobre à Confluences.*

*Bien plus qu'une vitrine des actions citoyennes proposées à la jeunesse de Moissac, il permet aussi de lui donner la parole et de l'entendre.*

*Cette année, nous fêtons le 20ème anniversaire de la convention internationale des Droits de l'Enfant. Moissac Animation Jeunes a réuni des associations qui œuvrent toute l'année au quotidien dans le domaine humanitaire ou social. Je citerai le Don du sang, les « Bouchons d'amour », le service prévention départemental, Radio d'Oc, la FCPE, Moijem, l'APF, Action contre la Faim, Tremplin d'Espoir, les Francas, Danse Loisirs, Espace et Vie, l'AFTRAM, l'association 1ers films, etc...*

*Le service environnement, la bibliothèque, le centre social du Sarlac étaient également présents ainsi que les pompiers et des enseignants.*

*Le but de ce festival, initié par Alain Manchado, (actuellement président de M.A.J.) est vraiment d'ouvrir un maximum de fenêtres sur le monde et tout ce qui peut améliorer au quotidien la vie de chacun. Un quiz a été proposé ainsi qu'un débat, animé par les Francas, sur les thèmes des Droits des enfants.*



• **Vous souhaitez créer un lieu de rencontre « Parents/enfants » à l'intérieur d'une maison des ados... pourquoi et avec qui ?**

*Depuis plusieurs années, la municipalité travaille en partenariat avec divers établissements, structures ou associations à l'épanouissement de la jeunesse moissagaise. Aujourd'hui, il serait intéressant d'envisager sur la ville la création d'un lieu d'écoute et d'informations pour les 10/25 ans et leur famille.*

*J'ai organisé le 20 octobre une rencontre avec des professionnels de la santé, des élus, des éducateurs, des associations, pour poser la première pierre d'un projet cohérent concernant les parents et les jeunes en difficulté dans notre bassin de vie. Les objectifs étaient : l'élaboration d'un planning de rencontres thématiques (santé, social, justice, emploi) ; l'organisation d'ateliers pour partager les compétences ; la création d'un lieu d'écoute et d'infos du type « Maison des Ados ».*

*De nouvelles rencontres auront lieu afin de répondre aux besoins ciblés.*

## Les bonnes nouvelles de l'hôpital

Rentrée sous le signe de la modernité au centre hospitalier intercommunal avec de nouveaux services et équipements destinés à améliorer le confort, les propositions d'examens, la qualité de vie et des soins pour les patients du bassin de vie...

### Le projet S.S.R.\* est activé

72 lits bientôt dans ce service intercommunal

La zone intercommunale d'Artel, au bord du canal verra dans quelques mois le début des travaux d'une unité de \*Soins de Suite et de Rééducation de 72 lits. L'architecte est retenu, et le projet choisi (photos).

Cette unité prévue depuis longtemps dans l'aménagement de la nouvelle zone intercommunale pourra recevoir des patients de tout le département et particulièrement du service de chirurgie/médecine du C.H.I.C. de Moissac.

L'objectif du service de soins de suite et de réadaptation à l'hôpital est le retour et le maintien à domicile du patient : il permet



de consolider et de réorienter une prise en charge après une situation aiguë.

La vocation de ces services vise à re - autonomiser la personne dans un objectif de réinsertion au domicile ou au substitut de domicile après stabilisation de son état.

La nouvelle unité comprendra trois services de 24 lits.

Actuellement, un seul service de 24 lits est ouvert à Castelsarrasin.

### Ouverture d'une consultation d'urologie



Depuis le 2 septembre, une consultation hebdomadaire d'urologie est assurée à tour de rôle par un des trois médecins suivants :

Dr Benchetrit, Dr Dufeuil, Dr Goldblatt.

Les consultations ont lieu, selon la semaine, dans l'ordre suivant : soit le mercredi matin avec le Dr Dufeuil ; soit le jeudi

après-midi avec le Dr Benchetrit; soit le mardi matin avec le Dr Goldblatt.

Le service des consultations externes du C.H.I.C. de Moissac sera en mesure d'apporter toutes précisions utiles pour les semaines et mois à venir.

Contact : centre hospitalier, tél. 05 63 04 67 00.

## Acquisition d'un ostéodensitomètre



Le centre hospitalier vient de s'équiper de nouveaux matériels permettant à la population du bassin de vie de procéder à des examens radiologiques. Après le scanner, installé il y a deux ans, l'hôpital vient d'acquérir un ostéodensitomètre\*, permettant de mesurer la densité minérale osseuse des patients.

Le centre hospitalier de Moissac, sensibilisé au problème croissant de l'ostéoporose liée au vieillissement de la population, permet donc, depuis peu, d'effectuer ce diagnostic le mercredi matin, avec le docteur Anne-

Marie Huet, médecin rhumatologue à Moissac.

Un examen devenu nécessaire. Il faut savoir qu'après 50 ans, une femme sur 2 ou 3 et un homme sur 5 sont susceptibles de faire une fracture ostéoporotique (fémur). Les risques de fractures seront d'autant réduits que l'évaluation précise de la densité osseuse sera réalisée tôt, suivie d'un traitement efficace.

Rendez-vous au 05 63 04 67 34.

\*ostéodensitomètre Lunar Prodigy, analyse par absorptiométrie biphonique à rayons X (Dexa).

## 100 TV numériques pour les chambres



Le parc des télévisions du centre hospitalier vient d'être renouvelé... les écrans plats de 26 pouces ont remplacé les anciens téléviseurs. Une centaine de ces appareils numériques ont été installés dans

les chambres pour permettre aux patients d'accéder aux nombreuses chaînes proposées par les nouveaux réseaux numériques. Deux grands écrans ont également été installés dans les EHPAD.

## Maladies nosocomiales

### Moissac bien notée

Un classement est effectué chaque année concernant les infections



nosocomiales en secteur hospitalier : le C.H.I.C. (Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin/Moissac) se voit accéder à la classe B avec, pour 2008, un score 78,87% de satisfaction contre 65,2% en 2007.

Un chiffre qui devrait encore progresser pour 2009 mais qui satisfait déjà pleinement Jean-Paul Nunzi,

président du C.A., le Dr Peceny, médecin infectiologue de l'hôpital et le directeur, M. Grimal.

## Grippe A H1N1

### Pensez à vous faire vacciner !

Depuis plusieurs mois, une sensibilisation importante du public aux dangers de la grippe A a été effectuée par les médias. Des conseils de prévention ont accompagné cette information.

A Moissac, plusieurs cas ont été recensés déjà à l'hôpital, qui est parfaitement équipé pour assurer un début de pandémie.

Une formation à la prévention dans notre ville a été effectuée par le Dr Peceny sur plus de 800 personnes en interne et en externe (personnes recevant du public, employés, médecins).

La prévention est en effet un volet important de l'action menée au niveau du Ministère de la Santé, elle a pris plusieurs aspects :

- Des conseils concernant les gestes simples de la vie quotidienne, que nous renouvelons ci-contre. Vous pouvez aussi retrouver sur le site de la ville [www.moissac.fr](http://www.moissac.fr) les recommandations du Dr Peceny (rubrique blog).

- La vaccination débute en ce moment. Les caisses d'assurance maladie vont adresser une convocation à leurs ressortissants.

Pour les habitants du secteur de Moissac, le centre de vaccination est à Saint-Nicolas de la Grave.

Concernant la grippe hivernale, il est aussi conseillé de se faire vacciner par son médecin traitant.



## Organisation du Territoire

### Retour sur le débat portant sur l'application du projet d'aménagement et de développement durable.

Lors du conseil municipal du 17 septembre dernier, la municipalité a été amenée à débattre sur l'application du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), élément constitutif du Plan Local d'Urbanisme (PLU), sur les 3 précédentes années.

L'analyse réalisée a permis de constater que le nombre de logements construits est inférieur à l'objectif affiché dans le PLU approuvé en 2006.

Par conséquent, il faut prendre la mesure de ce constat. Il est nécessaire d'adapter le PLU à la réalité en termes de réalisation de logements. Cela passe par une modification de celui-ci.

Il est à noter que cette procédure de modification est une procédure d'ajustements réglementaires, elle ne permettra en aucun cas d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation.

Cette procédure est à l'étude.

## Permis de construire, le point

### Quelques chiffres clés :

Permis de construire instruits (c'est-à-dire les permis de construire accordés mais non encore commencés) : 47 logements ont été accordés entre le 1er janvier et le 15 septembre 2009.

Logements réellement commencés entre le 1er janvier et le 15 septembre 2009 :

32 logements.

### Projets à venir :

- 13 permis de construire sont en cours d'instruction, ce qui pourrait permettre la construction de 43 logements supplémentaires (12 maisons individuelles et une opération groupée de 31 logements)

- 1 permis de construire pour la réalisation de l'EHPAD avec une capacité de 140 lits.



## Bilan intermédiaire du Pass-foncier

1<sup>er</sup> janvier au 15 septembre 2009



Le Conseil municipal a approuvé, par délibération du 18 décembre 2008, la mise en place du Pass-Foncier sur le territoire communal. L'attribution de 25 subventions pour l'année 2009 avait alors été votée.

A ce jour, 11 dossiers ont été déposés dans le cadre de ce dispositif, 5 Pass-Fonciers sont attribués et 6 dossiers sont en cours d'instruction.

Il reste donc quelques subventions qui pourraient permettre à un plus grand nombre d'accéder à la propriété.

### Rappel des conditions d'attributions :

L'Etat a posé 3 critères d'attribution :

- elles sont réservées aux opérations d'acquisition ou de construction de logements neufs, affectées à la résidence principale des bénéficiaires,
- les ménages éligibles doivent être des primo-accédants (ne pas avoir été propriétaire durant les 2 précédentes années) dont les ressources sont inférieures à des plafonds\*,
- ces ménages doivent être bénéficiaires d'une subvention versée par la commune. Cette subvention, pour l'année 2009, est de 3000 euros pour les ménages de 3 personnes et moins et de 4000 euros pour les ménages de plus de 3 personnes.

\*Les conditions de ressources sont les suivantes (plafond du prêt social location accession) :

Nombre de personnes dans le ménage	Zone C
1	23 688 €
2	31 588 €
3	36 538 €
4	40 488 €
5	44 425 €

La commune a également posé, de son côté, des critères d'attribution :

- au moins un membre du ménage doit travailler à Moissac,
- la construction doit disposer des moyens permettant la réalisation d'économie d'énergie (isolation notamment).
- le projet de construction devra être validé par délibération du Conseil municipal.

# Logements locatifs de Malengane

## Les travaux ont débuté

La pose de la première pierre de l'ensemble immobilier construit à Malengane par le groupe Arcade a eu lieu dernièrement : ces 16 logements HLM seront, dans un an, accessibles à la location.

Cette opération exemplaire à Moissac intègre le développement durable dans un souci permanent de performance en matière d'isolation thermique (chantier propre et à faible nuisance, capteurs solaires, lampes à basse consommation, exigence acoustique).



Les services ont accompagné la société Arcade dans le suivi et l'instruction du dossier de permis de construire par le maire et Marie Cavalié, 1ère adjointe, chargée de l'Urbanisme.

Ce sont principalement des entreprises locales qui ont été retenues pour la réalisation de cette opération.

La mairie soutient cette construction par l'exonération de la taxe locale d'équipement (équivalent à 5762 euros), le versement d'une subvention exceptionnelle de 12900 euros et la garantie d'emprunt à hauteur de 50%. Le conseil général pour sa part versera une subvention de 38100 euros et assurera une garantie d'emprunt à hauteur de 50%.

L'ensemble comprendra : 8 logements T3; 6 logements T4 ; 2 logements T5. Les locations seront gérées directement par la société S.F.H.E., dépendant d'Arcade. Renseignements, tél. 04 42 93 83 33.

### Des économies d'énergie appréciables

L'inscription de cette construction dans les critères de développement durable permettra aux locataires de réaliser d'importantes économies d'énergie grâce à la qualité des constructions. Une priorité voulue par la municipalité dans la réalisation du projet.



## Accueil des nouveaux arrivants du 31ème R.G.



La présence d'une caserne dans le bassin de vie moissagais est l'un des facteurs de développement de l'habitat.

Régulièrement, la municipalité reçoit les nouveaux arrivants issus du 31ème Régiment du Génie de Castelsarrasin qui ont choisi d'habiter à Moissac. L'occasion pour la municipalité de vanter les atouts de la ville et d'offrir de la documentation. Leur présence va s'accroître puisque plus de 150 nouvelles familles sont attendues en juin 2010. D'ores et déjà, le bureau logement du 31ème RG recense les logements libres à la location.

La demande concerne des maisons de type T4 à T6 avec jardin, si possible avec garage, situées au centre ville ou à proximité (loyer : 520 euros pour un T4 jusqu'à 760 euros pour un T6).

Les particuliers qui souhaitent proposer ce type de bien à la location peuvent, pour plus d'informations, contacter la mairie de Moissac, tél. 05 63 04 63 63.

## L'artisanat local résiste à la crise

Cette rentrée est l'occasion pour la municipalité de faire le bilan, avec les artisans et entreprises du bâtiment, de la situation économique locale.

Jean-Paul Nunzi, Georges Desquines, élu délégué à l'Artisanat, G.-M. Empociello, en tant que président de l'Agence de Développement Economique recevaient pour cette rencontre MM. Marty, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et Delzers, président de la Chambre des Métiers.

Un sujet d'actualité ouvrait la réunion : la réforme de la taxe professionnelle (lire l'éditorial du maire à ce sujet) ; et le rappel des principaux engagements 2010 en terme de travaux à réaliser par la commune ou soutenus par les collectivités. En majorité, ils bénéficieront aux entreprises locales leur permettant, dans cette période délicate, de franchir le cap.

### C'est en tout cas ce qu'ont souhaité les élus

Pour G.-M. Empociello la réforme des collectivités territoriales et la disparition de la taxe professionnelle vont amener de grandes turbulences et de grandes inquiétudes. Les financements croisés, qui avaient permis (Moissac en a bien profité) de monter des budgets avec divers partenariats ne seront plus possibles et les communes devront assumer à 50% leurs projets. 2010 sera une année de transition, dans l'expectative des contreparties proposées par le Gouvernement. A Moissac, un audit financier sera réalisé sur les réelles capacités de financement de la ville sans dépasser les limites contributives des administrés.

### Et les artisans dans tout ça ...

Ce qui ressort de cette réunion après les interventions des représentants de deux chambres consulaires, est la nécessité pour les divers corps de métiers de se regrouper pour contrecarrer les sociétés de construction. Constat ancien, difficile à mettre en œuvre et pourtant...

Roland Delzers le rappelait : une forte baisse des constructions s'est ressentie dans tout le département avec moins de 40% des permis de construire ; mais une reprise s'amorce très doucement.

Par contre, la qualité du travail et la confiance dans le travail des artisans locaux a permis à la plupart de maintenir un carnet de commande rempli, même si les délais sont devenus plus courts.



### Des projets publics et privés intéressants

- Dans le cadre du contrat Grand Site, en 2010 aménagement de l'aile Est du séminaire (400 000 €), et en 2011 extension de l'office de Tourisme jusqu'au nartex de l'abbatiale (800 000 €, dont la moitié sera prise en charge par l'Europe).
  - Projet de la Maison des Associations, le tribunal ne pouvant plus accueillir de public (1million d'euros)
  - Construction de la future maison de retraite (110 lits).
  - Restructuration du bâtiment de la nautique (350 000 €).
  - Nombreuses initiatives privées dont certaines liées à l'arrivée de nombreuses familles de militaires ou dans le cadre du Pass-Foncier (25 logements éligibles par an).
  - Petits travaux dans les écoles.
  - Etude actuelle pour une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), peut-être avec Castelsarrasin
  - Rénovation d'un immeuble rue du Pont pour l'installation d'un hôtel trois\* de 20 chambres...
  - Aménagement de la zone commerciale du Luc.
- Les mesures incitatives (prêt 0%, déductions fiscales) du Grenelle de l'environnement devraient aussi favoriser les travaux et équipements concernant les économies d'énergie (photovoltaïque).

### Remettre les jeunes sur le chemin de l'apprentissage !

Une intervention de Gérard Choukoud, conseiller municipal, concernait l'apprentissage. Une baisse de 20% des contrats a été enregistrée cette année à la Chambre des Métiers.

« Je vous demande de faire en sorte que les jeunes reprennent le chemin du travail par le biais de l'apprentissage. Ils sont nombreux à attendre et ne demandent qu'à apprendre. Les prochaines Rencontres Emploi-Formation-Insertion auront lieu les 2 - 3 et 4 février à Confluences ; les entreprises et artisans y sont invités ».



Antonio Tavarès, TNF  
Maçonnerie générale



Jean-Christophe Thiers, EGB  
Electricien photovoltaïque



Lidya Bax, Habitat Service



Gérard Allabert, Bâtiment

## Tout savoir sur les frelons asiatiques



80% de l'alimentation des frelons asiatiques est composé de couvain d'abeilles. "C'est une espèce invasive introduite très récemment en France, qui met en péril les espèces locales telles que les abeilles" explique Marie Dourlent, adjointe à l'Environnement. On reconnaît un frelon asiatique à ses pattes noires aux «chaussettes» jaunes. L'abdomen est noir avec 3 bandes jaune-orangé.

Les nids doivent être repérés avant fin octobre pour permettre leur destruction avant que ces insectes n'aillent se nicher dans la terre pour passer l'hiver.

La destruction des nids de frelons doit se faire impérativement par une société agréée à la destruction de ces nids.

La destruction par un particulier peut se révéler dangereuse. C'est un des seuls risques pour l'humain face à cet insecte.

Les conditions à remplir pour obtenir une participation financière de la mairie pour la destruction de ces nids sont le signalement du nid en mairie, le dépôt de la facture de la société agréée, la mise en place de pièges à fabriquer (d'après des croquis de modèles fournis par la mairie), ainsi que la vérification par l'agent municipal de la mise en place de ces pièges.



### Eco-collège

Appuyer l'éducation à l'environnement et au développement durable



L'éco-collège François Mitterrand regorge d'idées d'activités pour cette année qui démarre.

Le thème de la biodiversité sera à l'honneur. Un atelier scientifique de 36h, financé par le Conseil Général, abordera ce thème. Une nouvelle campagne de sensibilisation des professeurs et des élèves aux économies d'énergie va être lancée. Les économies de lumière et de chauffage, les photocopies recto-verso seront les premiers gestes à retenir. Le suivi de la température dans les classes cet hiver sera également poursuivi.

Le service Environnement et Développement Durable de la Mairie de Moissac participe au comité de pilotage de l'éco-collège et les soutient dans cette démarche.

### Réflexion sur le covoiturage

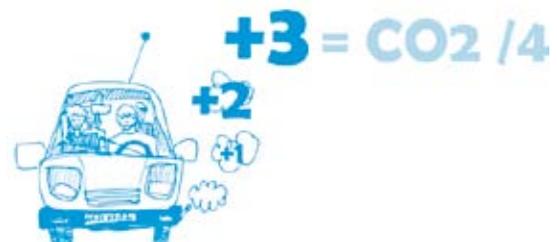
Aujourd'hui 77% des moissagais utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Une voiture coûte aujourd'hui entre 260 et 730€\* par mois.

Plusieurs alternatives existent pour réduire les coûts et les pollutions liées à l'utilisation de la voiture, le covoiturage est une alternative efficace.

**Le service Environnement et Développement Durable de la Mairie de Moissac, dans le cadre de la sensibilisation aux économies d'énergie, et de CO2, réfléchit actuellement au développement actif du covoiturage sur Moissac. Si vous souhaitez en tant que citoyen ou association vous joindre à cette réflexion, merci de prendre contact :**

Tél : 05 63 04 63 98 ou [environnement@moissac.fr](mailto:environnement@moissac.fr)

\*Coût annuel (moyenne sur 4 années d'usage) de deux types de véhicules, l'un petite voiture essence, l'autre monospace diesel, pour 15 000 km annuels (50% en ville, 25% sur route et 25% sur autoroute). Chiffres de l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME).



**COVOITURONS SUR LE POUCE  
POUR RÉDUIRE PAR 4  
LES ÉMISSIONS DE CO2 !**

### Soirée débat sur les déplacements

La prochaine soirée-débat aura lieu le 24 novembre sur la réduction de l'impact écologique de nos déplacements, à 20h à la salle municipale du Moulin de Moissac. Vous êtes les bienvenus.

Pour plus de renseignements ou pour être informé des prochaines soirées-débat, prenez contact avec le service Environnement et Développement Durable de la mairie: 05 63 04 63 98 et [environnement@moissac.fr](mailto:environnement@moissac.fr).

## Moissac, terre de champions

Cet été a été riche en médailles pour trois athlètes moissagais... championnats du monde, d'Europe, de France... Le haut du podium mondial a été atteint à la force des poignets par un athlète Alain Baudot. Une réception de trois champions aura lieu en décembre à la mairie.

### Alain Baudot : champion du monde de force athlétique

Moissac, terre de champions, avec ce titre de champion du monde de force athlétique (catégorie : moins de 67,5 kg) remporté par Alain Baudot le 28 septembre dernier à Ostrava (République tchèque).

Ce Moissagais de 42 ans, natif de Castelsarrasin, aide-soignant aux Urgences de l'hôpital depuis plus de vingt ans, discret et modeste au point d'être peu connu à l'intérieur de l'établissement hospitalier lui-même est pourtant devenu un symbole pour ceux qui l'entouraient, il y a quelques jours, lors d'une petite réception organisée en son honneur au centre hospitalier.

Déjà champion d'Europe il y a deux ans, dans la catégorie (- de 60 kg) Alain Baudot a poursuivi son ascension au prix d'un travail intense 5 jours sur 7 (2 à 3 h d'entraînement), « et de beaucoup de souffrance », ajoute-t-il, dans les locaux de l'Amicale Laïque au gymnase de l'Uvarium. Un travail de fond, de solitude aussi, qu'il ne regrette pas aujourd'hui.

Trois épreuves l'ont qualifié devant deux autres adversaires, un Tchèque, champion du monde en titre, et un Norvégien : un « squat » (flexion des jambes) avec 215 kg à soulever ; un « développé couché » avec 150 kg et enfin, un « soulevé de terre » à bout de bras tendus de 242,5 Kg. (il avait fait 215 kg aux championnats d'Europe).

Un record dû à la concentration, au formidable travail effectué dans l'ombre et à une volonté infaillible qui l'ont fait repartir avec 3 médailles.



Félicité par le maire de Moissac, la direction de l'hôpital et ses collègues, Alain Baudot, simplement, à levé une coupe de champagne, aux bulles légères en repensant aux moments d'émotion partagée, larmes aux yeux, lorsque la Marseillaise a résonné dans le grand gymnase tchèque... L'avenir, il le voit dans la poursuite de cette discipline pour lui et pour les autres en temps qu'entraîneur et formateur, pour donner à la France quelques nouveaux champions...

## Championnats d'Europe de ski nautique

Anaïs Amade remporte le titre en Slalom à Vallensbaek (Danemark)



Fille de champions du club de ski nautique de Moissac, Anaïs Amade, pilier de l'équipe de France, skieuse de niveau mondial, vient de remporter son troisième titre de championne d'Europe en individuel (après 2004 et 2007).

Même si le titre mondial a été manqué de justesse puisqu'elle s'est classée seconde aux championnats du monde de Calgary, au Canada, Anaïs, qui n'a pas encore 30 ans, peut se satisfaire de ces nouveaux titres et d'un palmarès élogieux.

Ces dernières années :

2007 : championne d'Europe de slalom et équipe

2006 : 5ème mondiale sur la Ranking List IWSF en slalom

Recordwoman de France de slalom

Co-recordwoman d'Europe en Slalom

Championne d'Europe par équipe.

2005 : médaille de bronze du combiné aux championnats d'Europe, championne d'Europe par équipe.

Anaïs, qui est aussi architecte d'intérieur – désigner chef de projet merchandising chez l'Oréal, n'en oublie pas pour autant ses hobbies : photographie, shopping, théâtre et cinéma...

## Une médaille d'argent aux championnats de France d'aviron

Thomas Delfau



Nous l'avions présenté dans notre dernier journal : Thomas Delfau a remporté la médaille d'argent aux championnats de France d'aviron dans le deux de couple, avec Joseph Tisseyre.

Ces épreuves (cadets et juniors) se sont déroulées les 3, 4 et 5 juillet dernier à Bourges.

Pour le club d'aviron Moissagais en plein essor, cette performance confirme la qualité du travail et des équipements mis à

disposition par le club qui a réussi à qualifier quatre bateaux pour ces championnats de France 2009.

Les travaux vont bientôt être engagés à la base nautique de Moissac, visant à donner à Moissac Aviron un nouveau bâtiment permettant d'accueillir des compétitions de haut niveau sur ce plan d'eau exceptionnel qui suscite un attrait de plus en plus important.

## Subventions aux écoles de sport



Huit associations moissagaises bénéficient d'une école de sport. Chaque année, une signature de convention formalise l'engagement de la Ville qui depuis plusieurs années permet aux jeunes Moissagais de profiter de cette formation.

L'Avenir Moissagais (17 500,13 €) ; Moissac Aviron (9 418,76 €) ; Moissac Judo (7547,45 €) ; Moissac Gym (8172,95 €) ; C.A.M. Athlétisme (7936,23 €) ; Tennis Club Moissagais (8974,69 €) ; Karaté Club Moissagais (3 474,80 €) ; Team Canoë Kayak Amicale laïque (1974,99 €).

## Moissac, fille de Cluny

### 1000 Moissagais sont entrés dans l'Histoire

L'ouverture à Moissac des célébrations du 11<sup>ème</sup> centenaire de la création de l'abbaye de Cluny, le 17 octobre, constitue la première pierre de la reconstruction du réseau culturel et historique des sites clunisiens dont Moissac fait partie. 15 mois d'une immense aventure au cœur des 146 sites européens suivront cette journée vécue par plus d'un millier de personnes.

Débutée par l'inauguration de l'exposition des collections lapidaires de Moissac, dans le cloître : « Pierres de Moissac, art de Cluny », suivie par la remarquable conférence, l'après-midi, de Chantal Fraisse autour de l'histoire de « Moissac, fille de Cluny » les cérémonies se sont poursuivies par l'ouverture officielle.

Une invitation à assister à cet instant historique avait été adressée à tous les Moissagais, individuellement, pour que chacun puisse entrer pleinement dans l'histoire de sa ville. Nombreux étaient ceux qui se sont donc pressés, malgré le froid précoce, pour assister au lancement officiel de ce tour d'Europe qui se terminera en septembre prochain, à Cluny.

En recevant à la mairie puis au cloître Jean-Luc Delpeuch, le maire de Cluny, Michel Gaudard, président de la fédération clunisienne, et la délégation d'une soixantaine de personnes qui les accompagnaient, Jean-Paul Nunzi et Franck Bousquet, délégué à la Culture ouvraient pour Moissac une nouvelle dimension culturelle.

Dans ce contexte « culturel, historique et d'amitié » rappelé par le président de la fédération (classée Itinéraire Culturel par le Conseil de l'Europe), toute latitude était donnée pour la réactivation de ce réseau qui avait donné au XI<sup>ème</sup> siècle un essor remarquable à Moissac, véritable tête de pont vers le sud-ouest de la France, l'Espagne et le Portugal.

Aux temps anciens s'en superposent de nouveaux qui créent ou recréent des liens économiques, notamment au niveau du tourisme et de la culture.

Jean-Paul Nunzi, dans son discours d'ouverture a rappelé les actions menées par la ville en ce sens : labels Ville d'Art et d'Histoire bientôt, Grand Site depuis peu, réseaux clunisiens à présent pour faire connaître et partager notre patrimoine aux citoyens de Moissac et d'ailleurs.

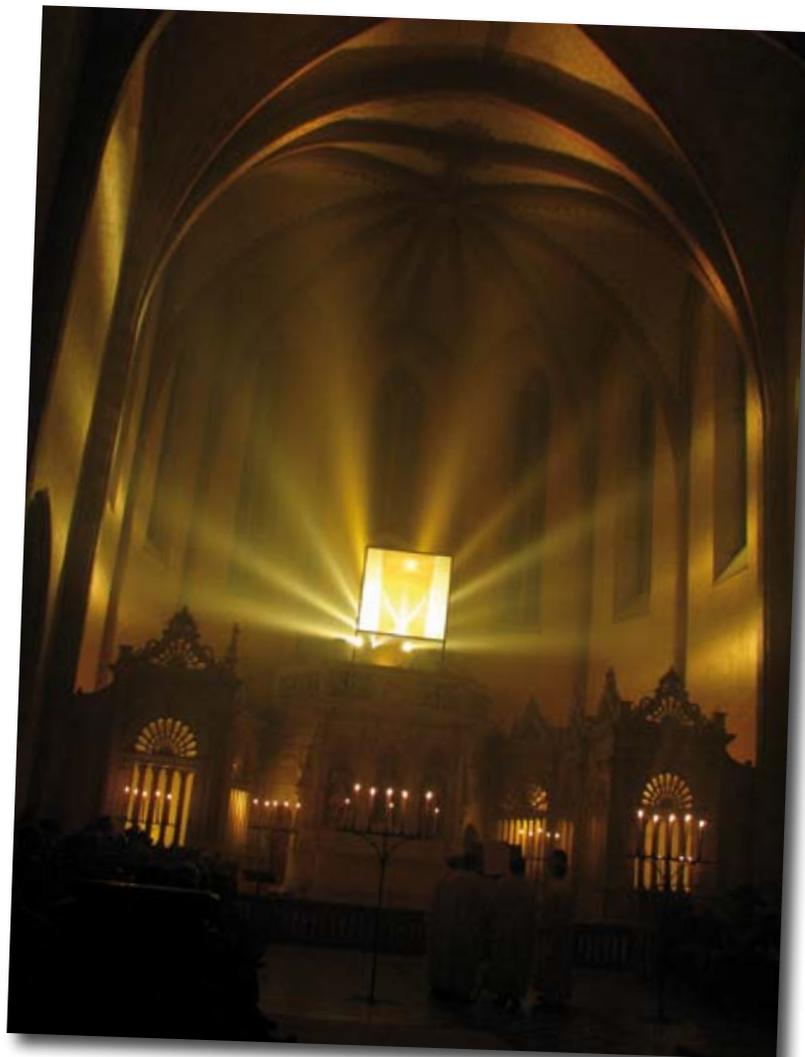
### Le cloître et l'abbatiale comme on ne les avaient jamais vus

Depuis plusieurs années déjà, Marcel Pérès et l'ensemble Organum, travaillent pour refaire de Moissac une référence culturelle et artistique, à l'image de ce qu'elle était au Moyen-Age.

Les grands rendez-vous culturels des « Diagonales de Printemps et d'Automne » et la journée d'improvisation sur les musiques anciennes ont été créés à partir de là.

Pour le « La Légende de l'arbre de vie », son et lumière proposé au cloître et dans l'abbatiale saint-Pierre, Marcel Pérès a proposé une création retraçant les moments importants de la vie de l'abbaye à travers des évocations musicales.

Plus de 800 personnes ont partagé ce moment embelli par le jeu de lumières de Marc Oliviero, artiste plasticien récemment installé à Moissac. Les Moissagais ont plébiscité cette mise en valeur de notre patrimoine commun qui les a fait se projeter dans le riche passé de notre abbaye. Les responsables clunisiens sont repartis en donnant rendez-vous en septembre 2010 à Cluny pour la clôture de ces commémorations auxquelles vous serez invités.



## Culture du Cœur

Plusieurs groupes en concert au hall de Paris



L'association Cultures du Cœur a été créée à Paris en 1998 après avoir constaté qu'un million de places de spectacle restaient chaque jour inoccupées.

Son objectif était de devenir une interface entre la culture et les personnes en situation de fragilité économique ou sociale.

Au-delà de la simple redistribution gratuite de places de spectacles aux familles et aux adultes en difficulté, Cultures du Cœur souhaite également favoriser l'échange, l'ouverture et la convivialité par des actions de sensibilisation.

Cette association vise à étendre son rayonnement à l'ensemble du territoire national, afin que toute personne résidant sur le sol français puisse bénéficier de son action.

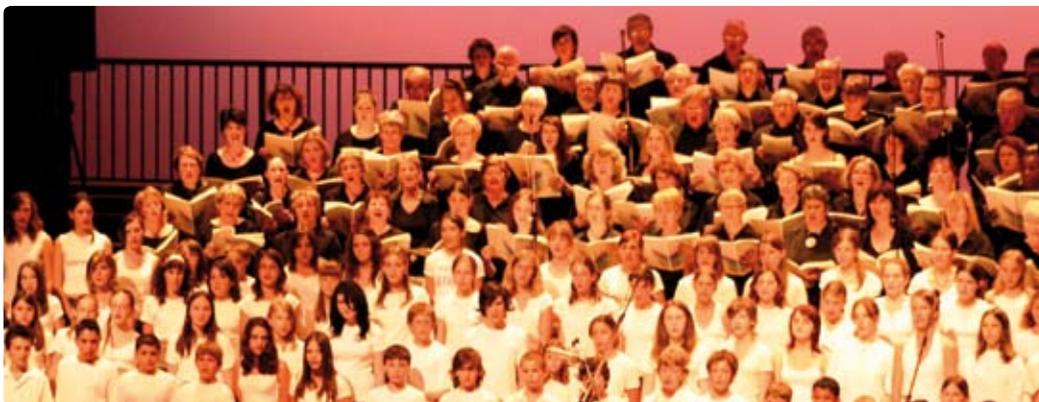
A l'initiative d'André Rohée, ancien directeur de l'ANPE de Montauban et de Franck Bousquet, délégué à la Culture, une antenne de Culture du Cœur a été ouverte dans le département. La soirée de lancement de l'association, aura lieu le vendredi 30 octobre à 20 h 30, au Hall de Paris.

Plusieurs groupes viendront bénévolement se produire pour permettre à cette soirée de récolter suffisamment de fonds pour lancer véritablement l'action de Culture du Cœur. Seront présents sur scène : Le Trac m'assaille (jazz) ; Articaustic (raggae, jazz) ; Opéra Yaourt (solo piano) ; Les Braqueurs (rock) ; Enterrés sous X (spock roll) ; Soul Magic Tribe (Soul).

Entrée : 8 euros (gratuit pour les moins de 12 ans).

## DOGORA

Quand soufflent les chœurs du monde



Le hall de Paris connaîtra à nouveau les grands moments d'émotion qu'avaient soulevé les concerts classiques de l'an dernier : «Dogora» rassemblera plusieurs centaines de personnes sur scène : chœurs d'enfants des écoles de Moissac, école municipale de musique, le groupe vocal Ado, l'Harmonie municipale, l'école de musique de Castelsarrasin, l'orchestre Divertimento et le conservatoire de musique de Montauban.

Placée sous la direction Jean-Pierre Berrié, Dogora est une création originale sur une musique et des textes d'Etienne Perruchon : "Suite populaire pour chœur mixte, chœur d'enfants, solistes et orchestre symphonique au service d'une incomparable puissance émotionnelle, une musique tempête, une musique frisson". Parce que la musicalité des mots est au cœur de toutes ses créations, Etienne Perruchon a inventé un langage imaginaire doté de toutes les influences vocales européennes, une mélodie comme une synthèse de toutes ses émotions intimes. Dimanche 8 novembre, 16 h, hall de Paris.

## Agenda

**Vendredi 30 octobre, 20h30**

Hall de Paris

Culture du Cœur

Concert

groupes : Le Trac M'assaille, Articaustic, Opéra Yaourt, Les Braqueurs, Enterrés sous X, Soul Magic Tribe

**Vendredi 30 octobre, 21h**

« Les Mousquetaires 40 ans après »

Centre Delort, Saint-Benoît

**Samedi 31 octobre 20h45**

Abbatiale saint-Pierre

Concert Ensemble Organum et chœur du CIRMA

« Requiem de Divitis »

**Dimanche 8 novembre, 16h**

Hall de Paris

« Dogora », 300 choristes et musiciens sur scène

Musique et texte Etienne Perruchon

**Dimanche 21 novembre**

Hall de Paris

Salon des Vins

Amis de l'îlot Caillavet

**Mercredi 25 novembre, 21 h**

Hall de Paris

Marionnettismo

Cie Stuffed Puppet Théâtre (Pays-Bas)

« Molière »

Création de marionnettes et jeu.

**Du 24 novembre au 29 décembre**

"Lettres d'automne" de l'association Confluences aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque municipale de Moissac (Espace Prosper Mérimée)

Rencontre des artistes et de Sylvie Germain le jeudi 26 novembre 2009 à 18h

Inauguration grand public samedi 28 novembre 2009 à 17h30.

**Jeudi 26 novembre, 10h, 14h**

Cie La Santa Rodilla (Pérou)

« Manologias »

**Jeudi 26 novembre, 20h30**

Hall de Paris

«Lettres d'Automne», association Confluences

Invitée : Sylvie Germain

**5 - 6 - 7 décembre**

Téléthon, en ville

**Jeudi 10 décembre, 18h30**

Hall de Paris (entrée gratuite)

"Le Jeu des 1000 euros" de France Inter présenté par Nicolas Stoufflet

# tourisme

Moissac a connu cette année une hausse de la fréquentation touristique avec une progression des visites de plus de 6% sur l'année. Les visiteurs étaient toujours là en septembre et octobre avec de nombreux accueils de groupes. La douceur du temps et les nombreux rendez-vous importants (Fête des Fruits, Salon des Antiquaires, Salon du Chocolat, etc...) ont également contribué à renforcer l'attractivité de la ville.

## Une opération de séduction

L'augmentation régulière des visiteurs est le fruit d'une action soutenue de l'Office de Tourisme. En début de mois d'octobre durant le week-end du salon du Chocolat, un week-end à Moissac était proposé à des responsables de comités d'entreprises et de représentants de collectivités. 30 personnes ont répondu à l'invitation, issues des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Poitou-Charente.

Une escapade culturelle, touristique, économique et gustative leur a été proposée durant ces deux journées, en présence d'Hélène Deltort, adjointe au Tourisme :



visite guidée du patrimoine, dégustations au Salon du Chocolat, croisière-repas sur la péniche Porthos jusqu'au château de Sainte-Livrade, découverte gastronomique des produits du terroir dans les restaurants de la ville, balade



en véhicules de collections, bref, tout a été fait pour que ces «ambassadeurs» repartent avec l'envie... de revenir avec des groupes ! Ce qui n'a pas manqué, dès leur retour déjà, un groupe de 40 personnes de Rochefort s'est fait inscrire sur les plannings de l'Office de Tourisme...



## Revue de presse

Dans le cadre de la démarche grands Sites de Midi-Pyrénées, le Comité Régional du Tourisme, l'Agence Départementale de Développement Touristique et l'Office de Tourisme ont organisé de nombreux accueils médias français où étrangers. A cette occasion, l'Office de Tourisme c'est efforcé de faire découvrir les diverses facettes de l'offre touristique moissagaise.

### Citons parmi les principaux médias :

- du 4 au mai 2009 : Magazine « Grands Reportages ». Numéro spécial sur les Chemins de Compostelle.
- du 16 au 23 mai : Magazine « Fluvial » : le Tourisme fluvial en Tarn et Garonne.
- du 25 au 26 mai : Revue City Magazine : Spécial Grands Sites.
- du 13 au 15 juin/ Revue Détours

de France : Moissac et la Voie Verte.

- du 11 au 16 juin : Presse anglaise « Motor Boats » Le tourisme fluvial.
- 6 juillet : Presse espagnole : le patrimoine.
- 30 juillet au 2 août : Les éditions Ouest-France : numéro spécial sur le Quercy.
- 28 et 29 août : Presse anglaise (Daily Mail et Sunday Times).
- 19 et 20 septembre : Radio Vivacité (Radio francophone belge) reportage 2 jours sur Moissac et la fête des Fruits.
- 23 et 24 septembre : TV espagnole (TV canal Cocina) : reportage sur le tourisme, la gastronomie et les produits du terroir.

Tous ces accueils ont été réalisés avec la collaboration active des hôteliers, restaurateurs et producteurs moissagais.



## Les aides à domicile en formation



Plusieurs séances de formation s'adressant aux personnes « Aides à domicile » (service prestataire) ont été organisées par le Centre Communal d'Action Sociale de Moissac.

Une trentaine d'entre elles en ont bénéficié. Cette formation concernait la loi de février 2002 et ses objectifs ; les métiers du secteur social d'aide à domicile, le champ d'intervention de l'aide à domicile (personnes âgées, personnes handicapées, familles, services prestataire ou mandataire).

Ont été abordées aussi les activités et les tâches de l'aide à domicile ; les compétences de l'aide à domicile et ses limites, les diplômes et les formations, la formation continue et les validations d'acquis.

**Téléthon**  
DECEMBRE 2009

Programme sur  
[www.moissac.fr](http://www.moissac.fr)  
rubrique "Manifestations"

Le 23ème Téléthon aura lieu les 4, 5 et 6 décembre 2009.

A Moissac, il se traduira comme chaque année par l'organisation d'une journée d'animation. Des réunions ont lieu en ce moment au centre culturel pour sa préparation et la constitution d'équipes de travail. Pour tous renseignements, tél. 06 22 86 69 06.

Pour marquer le Téléthon 2009, sera inaugurée le 6 novembre prochain à 17h la mosaïque réalisée par l'ACELAP lors du Téléthon télévisé 2004, rond-point des routes 957 et 927.

Cette création illustre le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

## Distribution des tickets de cantine



Durant un temps indéterminé, la distribution des tickets de cantine n'aura plus lieu les **mardis et jeudis à la mairie.**

Elle aura toujours lieu les autres jours : lundi, mercredi et vendredi.

## État civil

### Naissances

Flavio PEREIRA (30/06/2009), Sacha BRAS (02/07/2009), Lyze MONGENIE (08/07/2009), Jalel NOUMI (12/07/2009), Fahd CHOURFI (13/07/2009), Léna LAGARDE (18/07/2009), Lucie IVANISEVIC (20/07/2009), Agathe LACOSTE (20/07/2009), Mathilde LACOSTE (20/07/2009), Naël BARBAROU (28/07/2009), Amel BEN-ABDELKRIM (28/07/2009), Clara GAUDION (30/07/2009), Daylon AZAÏE (04/08/2009), Lilou MAURUC (06/08/2009), Lucas DANTY (07/08/2009), Nataël VAISSIÈRE (11/08/2009), Raphaël LAMBERT (13/08/2009), Lola VALETTE (14/08/2009), Florent ALAUX-LAPLANCHE (18/08/2009), Ermann TURKER (21/08/2009), Léa PHUNG (27/08/2009), Evie FORESTIER (27/08/2009), Jennifer LE (28/08/2009), Nahel KURAS (05/09/2009), Fabrice MADAULE (06/09/2009), Shaïna MOUTAMA (12/09/2009), Ayoub BOUSHIME (14/09/2009), Arwën PONCELET-MIROL (19/09/2009), Sara TORROELLA-EL HADDEF (26/09/2009), Marlon SOUDIER (28/09/2009), Firdaws TAISET (30/09/2009), Léna BARRIERE (01/10/2009), Lyna TEBBANE (02/10/2009), Driss ALVARADO (03/10/2009), Yanis BOURIAL (03/10/2009).

### Mariages

Joël PARANT et Delphine LAPALU (13/06/2009), Miloud BOUZIDI et Delphine FAY (20/06/2009), François MESTON et Martine MANDÉGOUT (04/07/2009), Farid BOUYANTOUCH et Rachida BOURASS (04/07/2009), Fabien MERCE et Elodie VICENTE (18/07/2009), Jean-Daniel CECILIA et Blanca ALVARADO CEDENO (25/07/2009), Ludovic BOYER et Angélique LOUBATIÈRES (01/08/2009), Hervé DELCHER et Laure POUTEAU (01/08/2009), Ludovic DUHAMEL et Sonia VERNIER (08/08/2009), Cédric CORBET et Sonia HUC (08/08/2009), Pierre VALENTIN et Emmanuelle GOZZO (22/08/2009), Denis IVANISEVIC et Séverine PUYRENIER (29/08/2009), Olivier MENOTTI et Eugénie ALEXANDRE (11/09/2009), Farhan AOULAD EL MOKADEM et Oihiba AOULAD OMAR (26/09/2009), Eric BEUZEBOSC et Patricia CODY (26/09/2009).

### Décès

Elise DAUBAS veuve TURRETTES (17/06/2009), Denise LARROQUE (19/06/2009), Marius ENA (21/06/2009), Maria RABETLLAT veuve CABALLERO (29/06/2009), Lucie CASSAIGNEAU veuve CALAS (29/06/2009), Jannie DUCROS épouse ARMAND (30/06/2009), Claudette LASSERRE (01/07/2009), Maria COLAVITTI veuve FOCHEATO (02/07/2009), Justine ZITTEL veuve NÈGRE (03/07/2009), Marthe SYLVESTRE épouse DELBÈS (04/07/2009), Maria FERRE (05/07/2009), Juliette ANDREU veuve PHILOREAU (12/07/2009), René CUREAU (13/07/2009), Raymonde SCHOUVEILER veuve JUAN (15/07/2009), Léontine MIRAMONT épouse SARRET (18/07/2009), Denise HILION épouse NONORGUES (17/07/2009), Elise PAILHES épouse DELPRAT (22/07/2009), Marie-Irène MANGERET veuve COUDERT (24/07/2009), Antoine BAYLE (24/07/2009), Jeannine MARQUES veuve SAUNIER (25/07/2009), Abel LAGARDE (29/07/2009), Auguste DAUSSE (29/07/2009), Georges DAUBANES (30/07/2009), Angèle MORIÈRES veuve BRISSEAU (09/08/2009), Michel ROBIN (09/08/2009), Anne JAFFARD veuve MAURUC (14/08/2009), Yvonne CAVANIÉ veuve HOURTANÉ (14/08/2009), Noé FELGA (18/08/2009), André RECURSÉ (19/08/2009), Camille MATABIO veuve GELIS (19/08/2009), Geneviève ROQUES-BESSOU veuve LIAUNET (24/08/2009), Guy SAURY (26/08/2009), Camille BENOIST épouse COUDERC (26/08/2009), Inès GIUGLAR veuve CAZAUX (29/08/2009), Huguette JEANNERET veuve BIANCHI (30/08/2009), Armande MARGARIT veuve AZZI (03/09/2009), Benjamine RIS veuve DERSOIT (04/09/2009), Fernand PRATES (05/09/2009), Michel CASSAING (05/09/2009), Valmy CAVANIÉ (07/09/2009), Jean BLOIS (11/09/2009), Marcel DAMOURAN (16/09/2009), Maurice ROQUES (17/09/2009), Elie DELSOL (17/09/2009), Erich KERN (18/09/2009), François BIGNON (20/09/2009), Yvette TAURAN veuve RESONGLES (23/09/2009), Marie GENDRE veuve DIRAT (24/09/2009), Pierre PAËS (26/09/2009), Joseph COSTE (27/09/2009), Marguerite LACASSAGNE veuve SERINGES (27/09/2009), Julien POIRIÉ (28/09/2009), Paulette ROCCI veuve OSELLA (28/09/2009), Jean-Jacques AMOROS (30/09/2009), Mireille BLAVIER (01/10/2009), Nella GOTTI veuve GHISOLFI (02/10/2009), Georgette RAJADE veuve ASTRUC (03/10/2009), Marcel DAMOURAN (16/09/2009), Maurice ROQUES (17/09/2009), Elie DELSOL (17/09/2009), Erich KERN (18/09/2009), François BIGNON (20/09/2009), Yvette TAURAN veuve RESONGLES (23/09/2009), Marie GENDRE veuve DIRAT (24/09/2009), Pierre PAËS (26/09/2009), Joseph COSTE (27/09/2009), Marguerite LACASSAGNE veuve SERINGES (27/09/2009).

# l'expression des élus

## Majorité

La ville de Moissac, longtemps enclavée, peut, depuis la création de la Liaison Quercy Gascogne, envisager un développement économique et commercial vers l'est.

Le périmètre d'une zone d'activité a été arrêté. Cette zone recevra des entreprises commerciales et artisanales essentielles à notre bassin de vie.

Carrefour est installé, Weldom en cours d'installation, d'autres viendront quand la zone sera aménagée et donc les terrains concernés achetés.

Pour cela, il existe une procédure bien précise, la Déclaration d'Utilité Publiques, qui permet à la collectivité de devenir propriétaire.

Cela passe par différentes phases :

- Une estimation par le service des Domaines des terrains concernés est réalisée de manière à pouvoir engager une négociation à l'amiable avec les propriétaires.
- Parallèlement, la mairie saisit les services de la préfecture pour que ce projet soit déclaré d'utilité publique.
- Une série d'études techniques et l'élaboration d'un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est approuvé par le conseil municipal.

Celui de la zone du Luc l'a été à l'unanimité lors de la séance du 26 mars 2009.

A ce jour, certaines parcelles n'ont toujours pas été estimées.

Nous avons écrit le 15 octobre dernier à Mme la Préfète afin que l'estimation attendue soit réalisée dans les meilleurs délais.

Nous sommes donc aujourd'hui dans l'incapacité de faire des propositions aux propriétaires de terrains dont l'estimation des domaines n'a pas été faite.

Nous attendons donc qu'elle le soit avant d'engager une négociation dans la perspective de trouver un accord amiable, sachant que dans ce type de transaction, la ville est placée sous la tutelle de l'Etat et doit rendre des comptes à ses administrés

En tout état de cause, la D.U.P. sera rendue autour de février 2010. Si les négociations amiables n'ont pas abouti avec certains propriétaires, la D.U.P. permet la mise en œuvre de la procédure d'expropriation.

Un juge d'expropriation est nommé. Il estime la valeur des terrains et les partenaires (mairie – propriétaires fonciers) sont tenus de respecter cette décision.

Nous espérons que la sagesse présidera aux prochaines transactions.



## Une équipe pour Moissac

### L'avenir du lycée de Moissac :

La ville de Valence d'Agen possède un collège d'enseignement général et un lycée Professionnel.

Valence d'Agen fait des demandes en vue de transformer cet établissement en Lycée General ( les lycées dépendent de la Région, Les « Collèges » du Conseil Général) Ce qui aurait entraîné la fermeture de certaines classes au collège de Moissac et un déficit d'ouverture de classes en seconde.

**Le conseil municipal à la suite d'une question que j'avais posée** s'est ému de cet état de fait et a proposé de faire une motion qui devait être adressée au conseil régional, à l'inspecteur d'académie et au conseil général.

C'est ainsi que pendant la discussion, nous avons appris par un membre du conseil municipal, que lorsque l'on habitait à Lauzerte pour venir à Moissac par le Car Des Transports Scolaires du conseil général cela coûtait 90 Euro par an, **Mais En Revanche Pour Aller À Valence D'Agen le transport était GRATUIT.** Nos deux conseillers généraux de Moissac n'ont rien dit...

Quelques Affaires à suivre. ... de très près.

**Guy Roquefort**

Du fait du suffrage universel un conseiller d'opposition ne gouverne pas. Il a par contre pour devoir d'écouter et d'apprendre. Si sur certains dossiers, la connaissance qu'il en a et l'écoute de ses concitoyens lui permettent de formuler un avis ou de poser une question, son devoir est encore et toujours d'en faire état.

Certains sujets nous ont conduit à nous exprimer tels que le café Flore, le terrain Gamel, les emplois municipaux, le rachat du bâtiment de la DDE, la propreté de nos rues, l'entretien des voiries et de leurs abords, le devenir de la piscine et du lycée, la sécurité de nos concitoyens, l'avenir de notre agriculture, la maison de la chasse, pour ne citer que ceux-là.

Nos interventions et nos avis étaient guidés par le seul intérêt général, pour une bonne gestion au service de tous, sans favoritisme ni exclusive.

A aucun moment nous n'avons souhaité faire des attaques personnelles et nous espérons que tous nos concitoyens, de la majorité ou de l'opposition, sauront comprendre que c'est à ce prix que vit une vraie démocratie.

**Colette Rollet**

## Le mot de Patrice Charles

La majorité municipale auxquels s'ajoutent quelques «opposants» qui ont voté son budget donc sa politique, donne dans le pitoyable. Ayant creusé un déficit record des finances communales, confirmée en séance officielle du Conseil municipal, elle essaie de maquiller ce triste constat en se transformant en super comité des fêtes. C'est son choix. Ce n'est pas sa mission. Les contribuables moissagais vont payer la facture de l'endettement sur sept ans contrairement à la moyenne nationale de quatre ans. Ces indications m'ont été certifiées officiellement en séance public par l'adjoint aux finances et relayée par la presse locale. Et pourtant la fête continue sur le dos des contribuables moissagais. Je m'efforce, au nom d'une large majorité silencieuse, d'alerter, chiffres à l'appui, et de combattre cette majorité budgétaire composée de la majorité issue des urnes et de plus de la moitié de l'«opposition» qui tous ont voté un budget catastrophique pour le futur de Moissac.

Vous pouvez suivre notre combat sur Internet grâce à «La Feuille Moissagaise» <http://lafeuillemoissagaise.unblog.fr>

Merci de votre confiance.

**Patrice Charles** - Conseiller Municipal de la vraie opposition

